



Problème avec une rétractation

Par rani_old, le 20/06/2007 à 16:18

Bonjour,

Voilà mon problème, ma fille a commandé par erreur une carte wifi à mon opérateur internet. donc j'ai reçu le colis, que j'ai accepté et le lendemain j'ai envoyé une lettre de rétractation recommandée avec avis de réception. J'ai donc respecté le délai qui autorise à se rétracter dans les 7 jours après la réception du colis. Mais il s'avère que j'ai perdue mon avis de reception mais je possède l'avis de passage. En regardant la date de la remise du colis, qui figure sur le colis, et celle de l'avis de passage qui indique la lettre a été présenté et distribué 4 jours plus tard. ce qui fait que l'opérateur a reçu ma lettre 4 jours après que j'ai envoyé ma lettre, le delai de 7 jours est respecté.

Mais il refuse de me rembourser parce que j'aurais dû conserver l'accusé de réception, mais comme je l'ai expliqué le délai de 7 jours est respecté. Ont-ils raison? Ai-je une chance de me faire rembourser.

En vous remerciant d'avance de votre aide.

Rani